

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **9 (1925)**

Heft 1

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

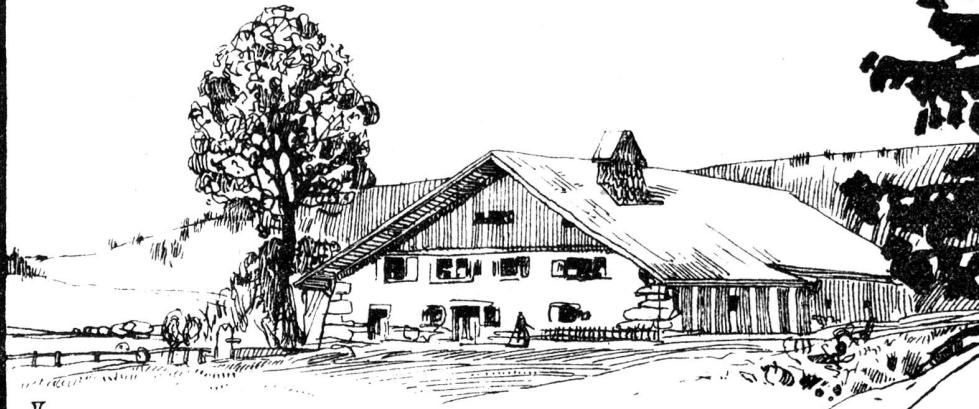
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les trois mois.
II^e SÉRIE : 9^e ANNÉE. — N° 1.
Neuchâtel, le 1^{er} Janvier 1925.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. A. Mathey-Dupraz, professeur à Colombier. — Abonnement : Suisse, Fr. 2,50; Etranger, Fr. 3,50. — Pris dans les Bureaux de Poste : Suisse, Fr. 2,70. — Etranger : Fr. 3,90 année entière, envoi comme imprimé recommandé.

LE SANGLIER DANS LE JURA (SUITE)

En Novembre 1920, des chasseurs de Boulaz (Distr. de la Vervayse) tirent un jeune sanglier pesant 40 kilos. La semaine suivante, deux enfants traversaient la forêt, entre Ursy et Esmonts (Fribourg), lorsqu'ils aperçurent un gros sanglier se dirigeant contre eux; survint alors un habitant de Vuarmarens (Distr. de la Glâne), qui les protégea et fut blessé par la bête noire. Une battue organisée ne donna aucun résultat.

À la même époque, des sangliers sont signalés aux environs de Langenthal. Dans une traque, un chasseur lâcha un coup de fusil, à courte distance, sur l'un des animaux poursuivis. La bête se cacha dans un fourré. Ce n'est que plus tard que l'on découvrit les restes de l'animal, lequel devait peser au moins 100 kg. Les renards l'avaient dévoré jusqu'aux os. Il est facile de s'imaginer les regrets du chasseur.

Supplément. - A la fin de 1919, un sanglier avait été aperçu à l'île de Saint-Pierre, mais il disparaît. Au commencement de 1920, dans une traque, un chasseur de Tschugg réussit à le tirer. L'animal pesait 70 kilos.

Dans la cour de la fabrique de meubles G. & L. à Alstetten (près Zurich), le 10 Janvier 1920, un sanglier pesant 50 kilos est abattu d'un coup de fusil d'ordonnance. À ce sujet intervint un différend. À qui appartient la bête, à l'Etat ou au propriétaire foncier? La Direction des Finances du Canton de Zurich dut trancher la question, mais nous ne connaissons point sa sentence.

⁽¹⁾ Voir « Rameau de Sapin » : 1923 : N°s 1, 3 et 5; - 1924 : N°s 1, 2 et 4.

Un forestier de Fisibach, accompagné de quatre soldats de la police de l'armée, rencontrèrent près de Waldhaeuern (Argovie), assez inopinément, deux sangliers. Ces animaux, accueillis par une fusillade sérieuse, prennent la fuite.

1921. Dimanche 16 Janvier on aperçoit, à plusieurs reprises, une bande de huit de ces pachydermes à proximité du village de Charmoille (Jura bernois). — Une troupe de 11 sangliers (7 adultes et 4 jeunes) descendait la côte de Troidesaux (Jura bernois), le matin du 24 Janvier; ces animaux avaient causé d'importants dégâts dans les champs de cette localité.

Une grande battue est organisée par la « Société des chasseurs de la Chaux-de-Fonds », le 18 Mars, pour essayer d'atteindre des sangliers, signalés le jour précédent, dans la Combe du Valanvron.

La présence d'un troupeau de sangliers près de Beaugourd (Franches-Montagnes) met en activité les nemrods de la région (4 Mars).

À la mi-Avril, un bûcheron qui travaillait dans la forêt de Cernentat, près du Noirmont, se trouva tout-à-coup en présence d'un gros sanglier; l'animal prit la fuite.

Aux Recordets, sur le torrent des Fenils, près de Rougemont, un paysan aperçoit 3 sangliers (26 Avril). Ces animaux ont été vus sur les marais de Gessenay et les vallées des Fenils (Grissbachthal, Berne et Vaud). À la même date, des traces de ces pachydermes sont reconnues positivement sur la montagne de Moutier (Jura bernois). — Des bûcherons, traversant la côte de Chasseral, de Nods à Pierrefeu, relèvent plusieurs traces de sangliers (27 Avril). — Un chasseur de Porrentruy, M. Lucien Doyon, abat une bête noire, pesant 80 kg, sur les hautes de Noirmont, au Nord de Charmoille (28 Avril). — Au commencement de Mai, une horde de ces animaux ravage les plantations de pommes de terre, à 400 m. du village de Charmoille; l'on suppose qu'ils se tiennent sur le plateau Fontaine-Les-Ebourbettes. Les chasseurs de la région rentrent bredouilles de leur battue, tandis que trois chasseurs de Winkel (Alsace) ont abattu un mâle et une femelle pesant 75 et 60 kilos; le lendemain, ces mêmes chasseurs tiraient une laie accompagnée de huit marcassins; ces derniers, cherchant leur mère, furent tués aussitôt à portée de fusil.

Quatre gros sangliers sont signalés dans la forêt des Golats, dans le Val de Favannes (19, 20 et 21 Mai). À Artenhöch (Bâle), un troupeau de ces animaux est aperçu le 19 Mai. La battue, organisée immédiatement, ne donne pas de résultat.

Mi-Juin. — M. Auguste Gigon et sa famille, à Vautenaivre, près Saignelégier, en sautant un pré, ont découvert cinq marcassins à proximité de la maison. Ces jeunes sangliers s'échappent, sauf un atteint par la fau. — Dimanche 10 Juillet, vers 19 h. 30, des promeneurs, suivant la route de Bramelan, remarquent, près de la propriété Clebi, à Orange, dans un champ de pommes de terre, une forme noire. C'était un gros sanglier déterrant des tubercules; effrayé, l'animal disparut dans la forêt voisine.

Dès le 25 Juillet, on parle aux Verrières et environs de la présence d'une laie avec ses petits, dans les parages du Cernil sur les Bayards et de la Place Jeannin; un champ de pommes de terre, situé au lieu dit « Les Grands Ponts », a été labouré par ces animaux.

Une battue de trois jours a donné un résultat négatif.⁽¹⁾

De l'autre côté de la frontière, les sangliers commettent des dégâts, à Ouhans (près de Pontarlier); au commencement d'Août, un chasseur en abat trois d'un seul coup de fusil, puis un quatrième pesant 100 kilos. À la même date, on signale des sangliers aux environs de Greyvoron sur Yverdon. - Des bêtes noires commettent des dégâts à La Baraque près de Lignières (mi-Août). - À Bellelay (Jura bernois), non loin de l'ancienne abbaye, un troupeau de ces animaux bouleverse un champ de pommes de terre (24 Août). - À la fin de Septembre, une bande de 17 sangliers, venus de France, passe par les Communes, Les Granges-Terres et le Bois-Derrière (Saignelégier); au commencement d'Octobre, ils sont signalés sur « La Tanne »; aussitôt les chasseurs de Tramelan et de Coarans se mettent en campagne, mais sans retrouver les traces de ces pachydermes. Le 1^{er} Octobre, M. Joseph Boilat, maire de Glâclier, tire, dans les parages de Saint-Brais, un sanglier pesant 80 kilos.

La région d'Enges et le Seeland sont visités par une troupe de 3 sangliers qui déterrent les pommes de terre.

M. Hilcher, directeur d'une filature à Grellingue, près Lauson (Jura bernois), nous donne d'intéressants renseignements sur un massacre de sangliers: « Le samedi 8 Octobre, « ma femme et moi, nous nous promenions aux abords de la fabrique, le long de la route « cantonale, dans la direction d'Aesch. Il faisait un magnifique clair de lune. Ma femme « me dit entendre de drôles de bruits dans la forêt; je crus la tranquilliser en lui disant: « C'est le vent dans les arbres. » Vers 22 h., nous rentrons.

« Et 5 h. 30, je suis tiré de mon sommeil par le surveillant du canal des turbines, qui « prétendait avoir tué, durant la nuit, plusieurs sangliers (.... einen Haufen Wildschweine) « dans le canal d'aménée aux turbines. Passablement interloqué, je dus me rendre à l'évidence. Voici ce qui s'était passé. Dans la nuit, son fils, entendant du bruit, ouvrit une « fenêtre, il distingua vaguement des formes noires, qui se débattaient, entre la filature « et le canal, d'autres dans le canal même, en poussant des grognements. Comme chasseur, « il prit immédiatement son fusil et se munit d'une hache. Il en tira deux, puis en assomma

⁽¹⁾ Il n'y a rien d'étonnant à ce que ces chasseurs bayardins soient rentrés « bredouille »; oyez plutôt ce que le correspondant des Bayards de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » écrivait à ce journal:

« Le chômage laissant de regrettables loisirs, on les a employés à la recherche des petits fruits. Notre « forêt de la « Côtière » et celle encore plus vaste des « Cornées » ont été fouillées jusque dans les endroits les plus « sauvages et les plus reculés, tout est pile, dépouillé; c'est « poli », pour me servir d'un terme du métier. La nature aura fort à faire pour remettre en état nos « essertées » et nos massifs framboisiens, saccagés comme si des « 420 » prussiens y avaient passé!....

« Devant pareil ravage, il est aisé à comprendre que les propriétaires de forêts voudraient que l'article 699 du Code civil suisse n'eut jamais vu le jour! Inévitablement, les jeunes plantations souffrent d'une circulation aussi intense, sans parler d'autres dégâts possibles. Mais, à moins de mises à ban justifiées et qui les feraient abominablement critiquer, les propriétaires sont légalement désarmés. Il leur reste bien d'autres moyens indirects pour éloigner les gens de leurs futaines, et à cet égard plusieurs personnes ont pensé que l'histoire du sanglier du Cernil était un de ces moyens. Il n'en est rien cependant, cet animal n'est pas un mythe, ayant été vu par des personnes dignes de foi. Et même si ce que l'on pourrait appeler « le coup du sanglier » avait été trouvé pour éloigner des bois les indésirables promeneurs, il y aurait eu échec complet; il faudrait chercher autre chose, personne n'en a eu peur, pas même les femmes et les enfants. Mais, peut-être que si l'an prochain le sanglier devient un loup!.... »

« 3 ou 4 avec sa hache, le reste de la compagnie se noya misérablement, sauf ceux qui purent sortir du canal. Il y avait quinze victimes (une sixième fut retrouvée dans l'après-midi du dimanche). Ces sangliers venaient d'Alsace, ils avaient été signalés, depuis quelques jours, dès leur passage à la frontière, mais comment sont-ils arrivés dans le canal ? « Nous pouvons faire la supposition suivante. Hors du terrain de la filature se trouve une pente très rapide aboutissant au canal, l'étonné, dont le bord est élevé ; ces animaux seront probablement tombés à cet endroit. Ses plus jeunes ne purent ressortir, tandis que les plus vigoureux parvinrent à s'enfuir, ce que prouvent leurs traces. Parmi les victimes, il y avait des adultes et des marcassins, la plus lourde pesait 62 kilos. »

À cette occasion, M. Wendnagel, Directeur du Jardin zoologique de Bâle, en nous envoyant une photographie des bêtes noires tuées, se demande si ce sont bien de véritables sangliers. Nous le croyons, malgré que la photographie montre bien que, dans cette horde, les jeunes paraissent différer d'aspect. Cela provenait de ce que ces animaux ne sont pas tous du même âge. Il est un fait que l'on rencontre plus souvent une laie accompagnée de ses marcassins, plutôt qu'une bande pareille, composée d'animaux de divers âges. Cet incident est en tout cas intéressant et méritait d'être relaté.

D'après le journal le « Bund », il ne s'agirait pas de sangliers ordinaires, mais d'une race moins sauvage provenant des porcs gris que la France a introduits des pays d'outre-Méditerranée, et dont quelques-uns, mis en liberté, se sont mêlés avec les sangliers du pays et beaucoup multipliés. Monsieur le Docteur Paul Girard de Pierrefeu (Var, France) dit : « Pendant toute la durée de la guerre, beaucoup de porcs furent débarqués sur nos côtes méridionales, venant de Tunisie, d'Algérie, et surtout du Maroc. Ces bêtes, en troupeaux considérables, étaient dirigées vers l'intérieur ; en cours de route, nombre d'elles, trompant la surveillance de leurs gardiens, se seraient échappées. Ces animaux à moitié sauvages, agiles, aux longues soies noires, drues et hirsutes, aux oreilles droites et pointues, à peine moins rustiques que le sanglier ordinaire, habitués qu'ils étaient à pâture presque libres, se sont facilement tirés d'affaire tout seuls ; de là, à admettre des rapprochements sexuels avec des sangliers, il n'y a qu'un pas. Il s'est formé une néo-variété où l'on retrouve les caractères de la forme typique, mais atténus ; quelques-uns profondément modifiés et faisant pencher la ressemblance autant du côté porc que du côté sanglier. »

Le 13 Octobre, deux citoyens de Saint-Imier montaient la route de Cramelan quand, au contour de Champ-Meusel, ils virent deux sangliers de belle taille, mais paraissant peu sauvages. - Au lieu dit « le Beroite », près des Genêvez (Tura bernois), deux sangliers sont aperçus, ils avaient labouré un champ de pommes de terre (17 Octobre). - Sur les Monts de Corsier (Vaud), aux environs des Espessiers, un sanglier a marqué son passage par de nombreux dégâts (fin Octobre).

Dans les forêts au Nord de Pierre-à-Bot (Nençhatel), ainsi que dans les prés de ce domaine, on a relevé des traces de sangliers (10 au 12 Novembre). Le 10, au matin, l'un de ces pachydermes a été aperçu sortant de la sablière située entre Pierre-à-Bot-Dessus et Pierre-à-Bot-Dessous.

À Bullet, le 19 Novembre dans la soirée, un sanglier est signalé près du village, des chasseurs le poursuivent, sans pouvoir l'atteindre, jusque près du Mauborget. Vers la fin de Novembre (24 au 27), des pistes de ces animaux sont relevées à la Combe Biosse, près du Bugnenet. On suppose, d'après les traces, qu'il y a plusieurs animaux. Entre Bexaix et Cor-taillod, on remarque le passage d'un sanglier dans les champs de pommes de terre (25 Nov.).

Au commencement de Décembre, la présence d'un sanglier est constatée dans la côte de Gorgier, au pied des grands rochers situés à l'Ouest du signal de Bexaix. L'animal descendit dans la région cultivée et, du 11 au 12, dans la nuit, il remua un champ au-dessous de la Ferme du Château de Gorgier, au bord du chemin conduisant de Châtillon à la Prise Guinchard, à quelques mètres du petit bois de la grotte. Ses traces ont également été relevées dans la combe de Vauroux, à 50 m. à l'Est de Châtillon.

Dans le bois de la Grande-Toux, des promeneurs ont aperçu, dans l'après-midi du dimanche 11 Décembre, un superbe sanglier.

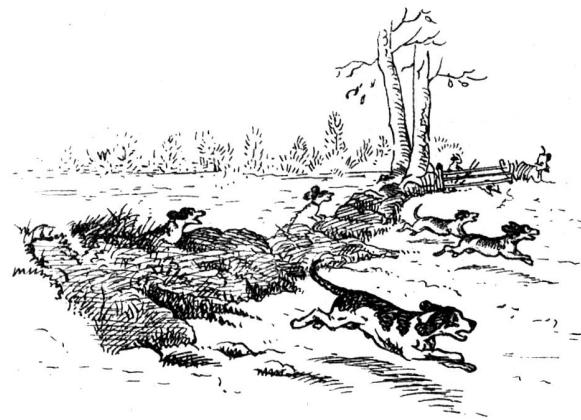
M. Cenacher, signeron, travaillait à proximité des Isles (21 Déc. après-midi), au-dessus de Saint-Prix, lorsqu'il vit un sanglier de grande taille passer tranquillement près de lui. Son chien-loup s'élança à la poursuite de l'animal, mais il fut mis dans un piteux état. Le lendemain, ce pachyderme excursionna sur le territoire de Lussy sur Morges et passa à proximité immédiate de plusieurs habitants du village.

Le 27 Décembre, au Molard (Genève), était suspendu à la devanture d'un magasin de comestibles, et à moitié dépecé, un sanglier, avec l'inscription : « tué au-dessus de Segny (?) par un chasseur du Grand-Saconnex » (R. Poncy).

Dans la journée du 28 Décembre, des chiens en chasse font sortir du bois de Châtillon, près de Montcherand (Vaud), un sanglier. Le pachyderme poursuivi traverse la route

cantonale et se précipite du haut des rochers dans les Gorges de l'Orbe, en dessous de l'usine électrique de Montcherand. Seule une flaque de sang marquait l'endroit de sa chute, mais il n'a point été possible de suivre ses traces plus loin.

Les derniers jours de Décembre, durant une battue organisée par les chasseurs de St-Ursanne, un énorme sanglier est abattu du côté de Montvoie. Ses grandes défenses indiquent que c'était un vieux solitaire.



Note. - A propos de l'abondance des sangliers dans les régions de France, voisinant le Jura, M. Cunisset-Carnot écrivait à la fin d'Avril 1919 : « Mais, me demandera-t-on, comment se fait-il que nous ayons des sangliers en pareil nombre dans nos forêts, où jamais l'on n'en a vu autant. Il n'y a rien là de bien extraordinaire, la guerre contre les Boches a amené une trêve dans la guerre contre les cochons sauvages ; on n'a, pour ainsi dire, plus chassé au bois de l'automne 1914 à l'hiver 1918, et s'il y avait encore quelques paysans, non mobilisés à cause de leur âge, qui allaient de loin en loin à l'affût du sanglier ou qui le chassaient avec un chien quelconque (corniau, fox-terrier, dogue, chien de berger, etc.), les meutes, même petites, n'existaient plus, car il n'y avait personne pour les utiliser. Celle de ma société de chasse, qui

À la frontière genevoise, dans le département de l'Ain, le 23 Décembre, une laie pesant 75 kilos est abattue. Un ragot qui l'accompagnait s'ensuit.

(A suivre.)

Amathéy d'appaz.

AMOUR MATERNEL CHEZ UNE CANE SAUVAGE

En Juin 1922, au port de Jules Henry, à l'embouchure du ruisseau de Beraix, deux canetons barbotaiient au bord des roseaux. Mon chien va se mettre à l'arrêt à l'extrême de la planche servant de débarcadère. Tout à coup les canetons l'aperçoivent et vont se cacher dans les roseaux, suivis par mon chien. À ce moment, la mère-cane vient se poser à 2 ou 3 mètres du chien ; par ses « coin, coin, coin », tout en s'ébattant sur l'eau, tel un oiseau blessé, elle entraîne le chien à une trentaine de mètres, mais dans une direction opposée à celle prise par ses canetons. Le chien l'a suivie. D'un coup d'aile la cane repart dans les roseaux. Le chien se remet à la recherche des canetons, la cane revint deux fois se poser devant le chien et l'entraîna dans une autre direction. Le chien fut alors rappelé.

MUTATION DU PLUMAGE D'UNE PAONNE

À Châtillon, sur Beraix, existe une vieille paonne boiteuse, ayant 12 ou 15 ans. Or, à la mue d'automne 1923, cette paonne commença à prendre la livrée d'un paon. Son plumage changea, les plumes vertes du cou devinrent bleues et celles du corps tigrées, les grandes pennes des ailes sont d'un brun clair. Au crupion, les plumes grandirent et s'ornèrent de petites caractéristiques en ocelles (yeux), formant une courte « queue de paon » (comme l'on dit habituellement).

Beraix, Janvier 1924.

D Landy

Cette mutation dans le plumage de certains gallinacés (poules, paonnes, faisanes), de canes, a été observée maintes fois ; elle est due à l'âge, suivi de la stérilité de l'oiseau femelle, lequel prend alors plus ou moins le plumage du mâle.

Ce phénomène se présente assez souvent chez la cane sauvage domestiquée, vers l'âge de 5 ou 6 ans ; alors, ses plumes du crupion poussent et se recouvrent en faufile comme chez le canard. Cette transformation se produit en plusieurs mues successives.

Les poules au plumage de coq pondent parfois des œufs bardés ou inféconds, des œufs sans jaune (œufs de coq), et l'on croyait, aux époques de crédulité, que ces œufs donnaient naissance à un basilic. À propos de cet animal fabuleux, Rochebrune dit : « Ce Basiliscus regulus était réputé comme le plus venimeux des serpents. Son haleine était mortelle pour les êtres vivants, mais brisait les pierres, son regard était des plus redoutables, et malheur

comptait une soixantaine de vendéens dans l'hiver 1913, n'en avait plus que cinq en novembre 1914, et il en fut ainsi dans toutes les régions des forêts à sangliers. Or, vous le savez, les laies sont fécondes, elles font presque toutes deux portées par an, de sept ou huit marcassins. Voyer ce que cela peut donner en près de cinq ans.

« à l'homme qui venait à le rencontrer ; il se sentait pénétré d'un feu soudain et peris -
sait au milieu des tourments. Ce reptile exerçait en outre une influence néfaste sur lui-
même, et les chasseurs en profitaient pour le prendre ; ils se munissaient d'un miroir,
et dès que l'animal avait fixé son image, il devenait victime de sa propre puissance. »
C'est très probablement à cause de cette ancienne croyance qu'au moyen-âge on brû-
lait vive une poule au plumage masculin. (Réd.)

UN CAS MERVEILLEUX DE MIMÉTISME AU SUD DE L'AFRIQUE

Je viens de recevoir le Rameau de Sapin. La sue de l'organe du Club Jurassien
a fait vibrer mon cœur. C'est le premier journal auquel j'ai collaboré et il m'a rappelé
les belles années de mon adolescence, au Gymnase de Neuchâtel, de 1877 à 1881, lorsque,
avec la vaillante troupe des clubistes d'alors, nous explorions les grottes des Gorges de l'Arense.
La caisse avait fait l'achat d'une corde solide, et l'un d'entre nous (c'était Paul Biolley)
la passait sous ses bras. Nous le dévalions dans les fissures profondes, et il descendait dans les
entrailles de la terre, au risque de sa vie. Que d'émotions inoubliables ! Je conserve au
Club Jurassien une reconnaissance inaltérable. C'est lui qui nous a appris à observer,
qui a développé en nous le goût des collections, l'amour de l'histoire naturelle. Si, plus tard,
nous avons pu faire quelque bon travail dans ce domaine, au pays, en Amérique ou en Afrique,
c'est à lui que nous le devons. Les rangs s'éclaircissent. Paul Biolley⁽¹⁾, Maurice
Triplet⁽²⁾ et bien d'autres nous ont quittés. Notre vieille maître, Paul Godet⁽³⁾, n'est plus là.
Mais le souvenir de ces randonnées, de ces séances où chacun apportait ses observations botani-
ques, zoologiques, géologiques, ne s'est pas effacé.

J'ai passé plus de 25 ans au Sud de l'Afrique, et je puis dire que mon séjour dans ces
lointains parages du Mozambique et du Transvaal a été considérablement enrichi par
l'étude de la Nature, de l'Entomologie et de la Botanique spécialement. Et je sais vous
conter tout simplement comment j'ai rencontré aux environs de Lourenço Marques
un cas très curieux de mimétisme que la Science n'est pas encore arrivée à expliquer
complètement. Je l'ai soumis l'être passé à la Section entomologique de la Société Helvétique
des Sciences Naturelles avec preuves à l'appui. Je regrette de ne pouvoir soumettre
à l'examen de mes lecteurs le cadre dans lequel j'ai exposé les spécimens en question. J'espère
arriver à leur faire comprendre quand même l'intérêt de ce cas que l'on peut bien
appeler classique.

Il y a dans l'Afrique subtropicale certaines espèces de Lépidoptères appartenant à
la famille des Nymphalides, qui volent lentement, posément, sans crainte de devenir la
proie de leurs ennemis, semble-t-il ; elles sont, d'autre part, communes. Je songe d'abord au Danaïs Chrysippus (Linn.), qui est d'une couleur fauve avec des taches blanches
aux ailes antérieures, et aux Amauris, grands papillons noirs avec des espaces blancs à de-

(1) Voir Rameau de Sapin : 1908, p. 14, 17.

(2) " " " : 1894, p. 32, - 1895, p. 2.

(3) " " " : 1911, p. 41.

mi-transparentes aux ailes antérieures et postérieures. Ses deux espèces d'*Amauris* à considérer ici sont l'*A. Echeria* (Stoll.) et l'*A. Dominicanus* (Trim.). À voir la nonchalance de leur vol, leur absence de crainte, l'abondance de leur distribution, certains entomologues, entre autres Crimen, l'ancien directeur du Musée du Cap, ont supposé que ces trois espèces jouissaient d'une immunité spéciale, due peut-être à une odeur repoussante ou à un goût désagréable qui éloignerait d'elles les oiseaux et les mantes, ennemis des Lépidoptères.

Or, dans la famille des Papilionidae, on rencontre, dans les mêmes régions, une queue-d'hirondelle superbe, de couleur safran, munie de queues aux ailes postérieures, le *Papilio Cenea* (Stoll.), dont la femelle est toute différente du mâle. Sa femelle présente trois formes distinctes, en effet, et ces trois formes ressemblent beaucoup aux trois espèces de Nymphalides mentionnées plus haut. Une forme, de couleur fauve, se rapproche de *Danaïs Chrysippus*, une autre, noire, avec des taches blanches réduites, imite à s'y méprendre *Amauris Echeria*, et la troisième, noire aussi avec des espaces blancs plus étendus, est très semblable à *Amauris Dominicanus*. C'est là, au dire de ces savants, un cas de mimétisme aposématisique ; c'est-à-dire que ces espèces-là, au lieu de présenter des caractères qui les cachent aux yeux de leurs ennemis, comme les papillons qui ressemblent à des feuilles mortes (mimétisme cryptique), revêtent au contraire une livrée qui attirent sur elles l'attention des oiseaux et des mantes : ces derniers les prennent pour des espèces malodorantes et se détournent d'elles. Elles échappent ainsi à leur poursuite. L'explication de l'apparition de ces formes serait fournie par la doctrine transformiste comme suit : En vertu de l'instinct de protection, il y a eu chez les *Papilio Cenea* ♀ tendance à imiter les espèces protégées. Tous les spécimens qui se rapprochaient quelque peu des Nymphalides favorisées ont été épargnés et les caractères protecteurs se sont accentués au cours de l'évolution jusqu'à ce qu'ils aient été absolument et définitivement fixés dans les spécimens actuels.

C'est là une théorie fort ingénue et qui satisfait l'esprit humain à la recherche des causes. Cependant, si séduisante qu'elle soit, cette hypothèse se heurte à de sérieuses difficultés.

La première, c'est le fait que, à Madagascar, la femelle du *Papilio Cenea* se rencontre sous sa forme normale, avec la couleur safran et les queues aux ailes postérieures, semblable au mâle. Or, *Danaïs Chrysippus* existe aussi dans la grande île. C'est une espèce cosmopolite qui est répandue jusqu'en Grèce et en Australie. Pourquoi l'instinct de conservation n'a-t-il pas poussé *Papilio Cenea* ♀ à imiter l'espèce protégée à Madagascar aussi bien qu'au Sud de l'Afrique ?

Une seconde objection à la théorie de Crimen et consorts, la voici : *Danaïs Chrysippus* est imité non seulement par *Papilio Cenea*, une papilionide qui n'est pas suspecte d'émissions malodorantes ; il y a aussi une nymphalide qui lui ressemble énormément, c'est le *Diadema Misippus* (Linn.) ; le mâle de cette espèce est noir avec quatre taches blanches au centre des quatre ailes, tandis que la femelle est absolument différente. Elle est une copie presque exacte de *D. Chrysippus*, à tel point que les papillons eux-mêmes s'y trompent. Le mâle *Misippus* poursuit parfois *Chrysippus*, le prenant pour sa femelle.... Il n'y a pourtant pas de raison péremptoire pour admettre que *Misippus*, une Nymphalide, est moins protégé

contre ses ennemis que son congénère Chrysippus. Alors pourquoi l'imiter-t-il ? Un entomologue doué d'une belle imagination a trouvé la raison suivante : Il faut bien admettre que les oiseaux qui épargnent Chrysippus en sa qualité d'insecte répugnant à leur palais ont cependant dû en consommer quelques-uns pour acquérir cette conviction. Supposons qu'il leur faille faire vingt fois l'expérience avant d'être définitivement renseignés. Il y aura avantage, pour deux espèces différentes, à se ressembler, car, alors, le nombre des papillons sacrifiés se répartira sur elles deux... L'oiseau détruira 10 Chrysippus et 10 Misippus. C'est tout autant de gagné pour chacune des espèces, et c'est la raison pour laquelle Misippus imitera Chrysippus !

Voilà qui est vraiment bien trouvé, peut-être même trop bien trouvé. Le doute naît dans l'esprit et l'on se dit que le problème n'est pas tout à fait résolu et qu'il s'agit de le sonder encore. Nous voudrions bien, en particulier, qu'on nous donne la formule chimique de ces émanations délétères qui effrayent si fort les oiseaux, et qui protègent si bien certains papillons. Le fait du mimétisme aposematique est évident, mais l'explication donnée n'est pas suffisante encore.

La Nature infiniment riche n'a pas encore livré tous ses secrets. Étudiez-la, amis du Club Jurassien, et apprenez à son école l'effort patient, perséverant dans la recherche de la vérité.

Genève, Mars 1924.

Henri A Junot

UNE RARETÉ NEUCHATELOISE

Lathyrus montanus, Bernh. = *Orobus tuberosus*, L.

Dans son supplément à la Flore du Jura, paru en 1869, page 49, Godet dit : « *O. tuberosus* aux Prés-Moisis entre les Verrières et les Rondes (Doct. Assérus) ». Cette découverte du médecin de la région a paru être rapidement oubliée. Ce qui est certain, c'est que nous n'avons retrouvé d'exsiccata de cette espèce dans aucun des herbiers dont nous avons à nous occuper à l'Université, pas même dans celui de Godet ! Pour qui connaît la passion que Tripel et Serch ont mise à herboriser dans cette partie du Jura neuchâtelois, on ne saurait que conclure qu'ils n'ont pas trouvé la plante et que même ils ont dû croire à une erreur du Dr Assérus.

Ce n'est pas qu'ailleurs elle soit rare, l'édition française de la Flore suisse de Schinz et Keller la donne comme répandue dans les bois, la grande Flore illustrée de Bornier l'indique comme commune en Suisse et ajoute qu'elle ne s'élève pas à plus de 750 m. dans le Jura, enfin la Flore de l'Europe centrale de Hegi (1924) dit que *L. montanus* manque probablement au canton de Neuchâtel. L'affaire semblait claire, ce végétal si répandu nous échappait. Nous-même, en de fréquentes excursions aux environs des Verrières, n'avions rien vu et excluions cette papilionacée de notre flore.

Or, le 9 Juin 1924, descendant du Pussin sur les Cernets par les Prés Moisis avec M. le Dr La Nicca, de Berne, nous tombâmes en arrêt devant une centaine de pieds de



devenu aujourd'hui *Lathyrus luteus* (L.) Peterm... C'est sans doute pour cela que certains auteurs indiquent une localité de *L. luteus* près de la Brésine, alors qu'il doit s'agir de *L.*

L. montanus sur le bord d'un emposieu. Ses végétaux accompagnants étaient encore peu développés, au l'altitude de 1230 m., de sorte que les tiges couchées de notre légumineuse, avec leurs fleurs violacées, étaient parfaitement visibles et faisaient tache à distance. Quand nous repassâmes au même endroit à mi-Juillet, tout avait disparu, caché par les touffes vigoureuses des *Meum athamanticum*, des *Hieracium monticola*, des *Plantago media*, etc. La partie aérienne des *Lathyrus* s'était desséchée et la plante ne vivait plus que par ses tubercles souterrains. On n'herborise guère là-haut qu'en plein été, aussi comprend-on que les yeux même si exercés de nos devanciers n'aient rien vu.

La synonymie de *L. montanus*, Bernh. est assez compliquée. On l'appelle souvent *L. macrorhizus*, Wimm., mais depuis que le genre *Orobus* a été versé dans le genre *Lathyrus*, il a fallu abandonner le nom spécifique de *tuberosus* qui s'appliquait déjà à *Lathyrus tuberosus*, L. Une autre cause d'erreur est que Grenier, dans sa Flore de la Chaîne jurassique, appelle *Lathyrus montanus*, Godr. et Gren., l'*Orobus luteus* de Sinner,

montanus aux Prés Moisis au-dessus des Verrières.

L. montanus, Bernh. est une plante de 15 à 20 cm. (ailleurs jusqu'à 40 cm.) fleurissant en Juin (ailleurs dès Avril). Ses tiges, plus ou moins couchées, sont un peu ailees ainsi que les pétioles. Chaque feuille a 4 à 8 folioles terminées par une petite pointe, le pétiole n'a pas de vrille, mais une arête aiguë faible. La tige forme des tubercules souterrains, d'où l'ancien nom de la plante; dans notre localité neuchâteloise, le végétal vit souterrainement de Juillet à Mai.

L. montanus, habitant de l'Europe centro-occidentale et de l'Algérie, s'ajoute donc aux espèces si intéressantes qui, sur ces quelques kilomètres carrés, ont leur unique station suisse ou neuchâteloise.

A. H. Spinner.

P.S. - M. le professeur Mathey-Dupraz, rédacteur du Rameau de Sapin, nous dit connaître la localité de *L. montanus* depuis de nombreuses années.

LE HÊTRE OU FOYARD DANS LA FORêt JURASSIENNE

par A. Pillichody, insp. forest.

Un observateur superficiel serait tenté de trouver au Jura suisse une forte analogie avec la Forêt Noire, c'est-à-dire de croire le manteau forestier du Jura composé essentiellement, sinon exclusivement, de résineux. Un examen attentif lui révélera bien-tôt le rôle de première importance qui revient au hêtre (*Fagus silvatica*, L.) dans l'association des arbres forestiers.

Nous voudrions, dans cette étude, suivre le hêtre dans les différentes phases de son existence et pénétrer plus avant dans ses relations avec les autres composants de la forêt du Jura suisse.

Si le hêtre se rencontre partout dans le Jura, à toutes les altitudes et dans toutes les expositions, abritées ou non, c'est que le calcaire convient particulièrement bien à son tempérament. Il craint avant tout les terrains compacts ou mouilleux, il fait les sols acides ou trop superficiels. Ni la sécheresse, ni le sol rocheux ne lui sont contraires, à condition que les matériaux soient divisés et laissent pénétrer son enracinement, qui s'enfonce profondément en terre. Sa roche calcaire, perméable et fortement divisée, possède toutes les qualités pour attirer le hêtre, mais il ne faut pas en conclure que cette essence ne prospère pas sur les sols primitifs, granitiques ou autres. La consistance égale, ces terrains-là, ainsi que nous le voyons dans les Alpes et le Tessin, lui conviennent parfaitement bien également.

Le hêtre peut être observé tout à travers le Jura, du Rhin à la Dôle, tant en massifs purs qu'en peuplements mélangés. Ces derniers sont infiniment plus nombreux. Le hêtre est en quelque sorte le compagnon obligé des résineux. Aussi, les rares massifs d'épicéas et de sapins blancs dont le hêtre est totalement exclu ont-ils un aspect étrange, insolite,

souvent maladif, anormal en tout cas. Son absence est généralement motivée par l'intervention maladroite de l'homme, à moins que ce soit un effet du sol. Mais la dégradation du sol, ou l'aridité, n'est souvent que la conséquence d'un traitement mal compris de la forêt, plutôt qu'un effet de la station.

Les altitudes extrêmes de la chaîne jurassique n'excluent pas son apparition. Il ne disparaît qu'avec la forêt elle-même, mais, sous son couvert, il monte jusque sur le couronnement des chaînes. Il forme d'ailleurs, en plusieurs points élevés du Jura neuchâtelois et vaudois, des massifs purs, prouvant ainsi que les expositions les plus rudes ne le rebutent pas, cela notamment sur le haut plateau de la Courne, sur celui du Creux-du-Van, au Mauborget, etc.

Sensible, comme il l'est, aux expositions chaudes, sèches et ensOLEillées, le hêtre se rencontre en abondance dans le bas Jura argovien, salerois et bâlois. C'est là qu'il a la vie la plus facile. Des hêtraies splendides s'élèvent jusque sur le Weissenstein. À mesure que nous suivons les chainons jurassiques vers l'Ouest, l'altitude moyenne augmente, lessomments se dressent et bientôt émergent au-dessus de la limite actuelle de la forêt. Les conditions d'existence sont plus difficiles, les hivers s'allongent et la neige devient de plus en plus abondante. C'est donc dans ces conditions plus rudes que la conduite du hêtre est surtout intéressante à observer.

Dès le Jura bernois, il se fait un partage net de l'utilisation générale du sol. Les versants des vallées sont abandonnés à la forêt proprement dite, les plateaux, plus ou moins élevés, sont consacrés au pâturage boisé.

Le hêtre montre une préférence marquée pour les pentes boisées; dans la zone des pâturages, il forme un élément exceptionnel et dispersé. Généralement il abonde sur les versants exposés au midi, tandis que ceux tournés au nord sont plus riches en résineux, mais à cette règle il y a de nombreuses exceptions. De même, l'absence du hêtre dans les pâturages n'est pas absolue. On le rencontre parfois, mêlé aux sapins ou aussi en groupes purs, jusque sur des points élevés du plateau, où des circonstances fortuites ont aidé à sa conservation, et là il atteint les mêmes dimensions superbes que les sapins de pâturage connus par leur envergure. La rarefaction du hêtre sur les hauts plateaux abandonnés au parcours du bœuf est essentiellement le fait de ce parcours. Le jeune hêtre supporte mal l'abrutissement; d'autre part, le berger n'aime pas cette essence dont la feuille tombée « salit » la pelouse au printemps. Ses pâtres lui ont donc déclaré la guerre. Enfin, des circonstances physiques lui sont parfois contraires. Certaines zones du plateau possèdent un sol décalifié, lessivé par les eaux de pluie et de neige que les fissures de la roche calcaire favorisent, ce qui occasionne, par la rarefaction de l'humus, un appauvrissement de la couche de végétation. On rencontre aussi des sols trop tassés et durcis, défaut aggravé par le piétinement des troupeaux, ainsi que nombre de sols acides, provenant de la transformation d'anciens terrains tourbeux. Le climat jurassique, si rude, favorise d'ailleurs la formation de ces terrains, en empêchant la décomposition normale des abondants détritus que fournit la forêt.

(A suivre.)